



**CARTE DE TRAVAIL**  
Zonage projeté / consommation engendrée

Commune de Luc-sur-Aude : Centre



**LÉGENDE :**

- Bâtiment
- Actualisation nouvelles constructions (PC/PA)
- Tache urbaine 2021
- Économie
- Habitat
- Emplacement Réservé
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée
- Zonage projeté**
- UA2 : Zone urbaine dense
- UB : Zone urbaine
- UC : Zone urbaine pavillonnaire
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- 1AUh : Zone à urbaniser à vocation habitat
- 1AUe : Zone à urbaniser à vocation économique
- N : Zone naturelle
- Nj : Zone naturelle jardin
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONSOMMATIONS D'ESPACES ET DES BESOINS EN LOGEMENTS**  
(Superficies en hectare ; données à l'échelle du territoire communal dans son ensemble)

Besoin en logements <sup>1</sup> de la commune	Nombre de logements potentiels par densification	Nombre de logements à produire en extension	Densité en extension par commune	Superficie nécessaire pour la production de logements en extension
18	9	8	20	0.38

  

Consommation projetée du PLUI	Consommation habitat projetée à la commune	Consommation à vocation économique à la commune	Consommation à vocation d'équipements publics à la commune	Consommation à vocation de loisirs à la commune	Consommation des Emplacements Réservés <sup>2</sup> à la commune	Consommation des STECAL <sup>3</sup> à la commune
286.3	1.66	0.59	0	0	0.04	0.19

<sup>1</sup> Besoin total en logements comprenant la mobilisation de la vacance, le potentiel de densification et la production de logements en extension.  
<sup>2</sup> Se référer au questionnaire Emplacements Réservés (ER).  
<sup>3</sup> Se référer au questionnaire Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL).